



Acte d'acquiescement non signé

Par **catsa_old**, le **19/11/2007 à 14:12**

Bonjour,
En demandant un extrait d'acte de naissance j'ai découvert que mon divorce, qui a été prononcé depuis maintenant presque 10 ans, n'était pas inscrit dessus. Et après enquête auprès de mon ancien avocat, il s'avère que mon ex mari n'a pas signé l'acte d'acquiescement. J'aimerais connaître qu'elle est mon recours afin de faire notifier mon divorce sur mes papiers d'état civil car mon ancien avocat me demande des honoraires pour régler tout ça et pour moi il en est absolument hors de question.
Merci de vos réponses
PS: je dois me PACSER et donc pour l'instant je suis dans l'impossibilité de le faire.

Par **spy 001**, le **21/05/2013 à 11:22**

[fluo]bonjour[/fluo]
décès d'un conjoint 13 ans après divorce non retranscrits. ex épouse vivant avec autre personne. acquiescement ?
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **21/05/2013 à 11:33**

bonjour,
bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre